



Rue des Wallons 59
4000 LIEGE
04/229.78.70

Liège, le 24 février 2025

Objet : Informations importantes concernant la troisième période

Madame,
Monsieur,
Chers parents,

Nous espérons que vos enfants passeront de bonnes vacances de carnaval. Nous vous écrivons pour vous informer des dates importantes et des informations à ne pas manquer pour la 3^e période de l'année scolaire.

Dates importantes :

- **Rentrée scolaire** : lundi 10 mars à 8h25.
- **Stages pour les élèves de 5^e et 6^e (hors section conducteurs poids lourds)** : du 17 mars au 11 avril.
- **Journée pédagogique** : lundi 17 mars (cours suspendus sauf pour les élèves informés d'une activité spécifique).
- **Réunion de parents** : jeudi 20 mars de 17h00 à 20h00. Un courrier a été glissé à cette attention dans le bulletin.
- **Fête de tous** : jeudi 17 avril.
- **Lundi de Pâques** : lundi 21 avril (congé).
- **Début des vacances de printemps** : samedi 26 avril.

Informations importantes :

- **Stages** : les élèves qui n'ont pas trouvé de stage doivent être présents à l'école le mardi 18 mars. Un groupe de professeurs les aidera à trouver un lieu de stage. Participer à un stage en entreprise est obligatoire pour la réussite de l'année scolaire.
- **Voyages scolaires** : les élèves finalistes de 6 TQ partiront en voyage rhéto à Barcelone la semaine du 21 avril. Les élèves de 7P partiront en séjour à la mer ou participeront à des activités "survie et découverte".

- **Augmentation du nombre d'élèves** : nous comptons désormais 670 élèves à l'institut Don Bosco
- **Travaux** : les travaux en cours engendrent différents problèmes. Nous nous excusons pour les désagréments causés par les coupures d'électricité, d'eau ou de chauffage. Tout devrait rentrer dans l'ordre après les vacances de carnaval.
- **Sécurité** : pour des raisons de sécurité, l'accès à la cour de récréation supérieure est interdit aux élèves non accompagnés. Il en est de même pour tout déplacement vers le hall omnisport.
- **Nouveau réfectoire** : Un nouveau réfectoire, situé dans la cour du bas, est à la disposition de tous les élèves. Une machine à boissons et une machine à collations y sont disponibles. Des sandwichs sont également en vente avec commande à la récréation de 10 heures.
- **Justification des absences** : Chaque élève doit justifier ses absences avec un justificatif valable. Un trop grand nombre d'absences injustifiées peut entraîner la perte du statut d'élève régulier, ce qui pourrait empêcher la délibération du jeune en fin d'année.
- **ROI** : le Règlement d'Ordre Intérieur a été mis à jour. Il est consultable sur le site internet de l'école.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour toute question.

Cordialement,

N. Fraipont, B. Frix, V. Defawe, J. Maschietto, O. Ledain